

L'ECHO DE ST-FRANÇOIS

DÉCEMBRE 1994

SOMMAIRE

Communiqués	3-
Hommage à	4-5-
L'Écho du Patrimoine	6-
Bibliothèque	9-
Réflexions	10-11-
Cercle de Fermières	12-
La Recette de l'Écho	13-
Calendrier des activités	14-
Les Jeux de l'Écho	15-
Page à colorier	16-
L'Écho des Loisirs et des sports	17-
Chronique du maire	20-21-
L'Écho municipal	21-31-
Les Petites Annonces	35-





C..P. 321
St-François de Montmagny - GOR 3AO
Tél.: (418) 259-2569

Journal communautaire réalisé bénévolement.

Réjean Cloutier	Publicité	259-2569
Jocelyne Roy	Trésorière	259-2114
	Petites Annonces	259-2114
Mario Marcoux	Activités sportives	
Jocelyne Noël	et socio-culturelles	259-2454
	(communiqués)	
Rosaire Simard	Distribution	259-7888
Raynald Laflamme	Équipe de rédaction	259-2659
	Secrétariat	
Lorraine Lamonde	Équipe de montage	259-2433

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur. Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

CONTRIBUTION	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	\$10.00	\$ 96.00
1/4 page	15.00	144.00
1/2 page	30.00	288.00
1 page	50.00	480.00
ABONNEMENT ANNUEL EXTÉRIEUR	3.00	24.00
ABONNEMENT GRATUIT À TOUS LES RÉSIDENTS DE ST-FRANÇOIS		
Petite Annonce	2.00	

Impression: Imprimerie St-Raphaël Enr.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

AVIS AUX ORGANISMES

VEUILLEZ PRENDRE NOTE

QUE LA DATE DE REMISE
POUR VOS ARTICLES,
PUBLICITE ET ANNONCES
EST MAINTENANT

LE 13 DE CHAQUE MOIS

P.S.: Vous avez quelques minutes? Nous recherchons des bénévoles pour l'assemblage du journal.

POUR L'ANNÉE 95, LE COÛT D'UN
ABONNEMENT EXTÉRIEUR EST MODIFIÉ
Abonnement annuel extérieur: Coût mensuel \$3.
Coût annuel \$24.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTES

AMBULANCE:248-2000

C.L.S.C. A.-RIVARD248-1518

FEU:248-3360

MUNICIPALITÉ:259-7228

SURETÉ DU QUÉBEC:248-3705

CENTRE ANTI-POISON

DU QUÉBEC1-800-463-5060

TEL-JEUNES:1-800-263-2266

AMECQ Association des
médias écrits
communautaires
du Québec



St-François, (B.P. Morigeau)
Montmagny, Québec
G0R 2G0

Tél.: (418) 259-7710
Fax: (418) 259-7725

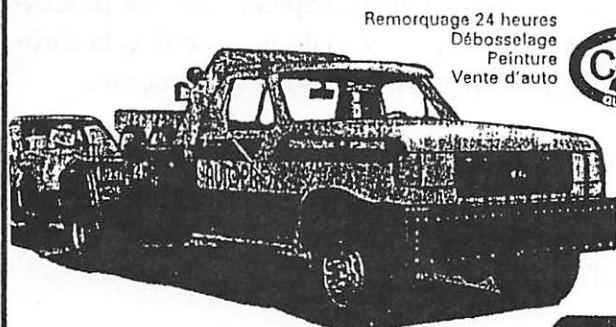
358, CHEMIN ST-FRANÇOIS
MONTMAGNY, QUÉBEC G0R 3A0

Entretien Ménager D. Paquet

LAVAGE DE TAPIS, MEUBLES, MURS
ET STORES, DÉCAPAGE, CIRAGE, ETC.

ESTIMATION GRATUITE
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL

TÉL: (418) 259-2559



Remorquage 24 heures
Débosselage
Peinture
Vente d'auto



Garage Roland Samson Inc.

873, Rang Nord
Saint-Pierre-du-Sud, Québec
G0R 4B0

Tél.: (418) 248-1422 Fax: (418) 248-7074

**Le plus
grand**
CENTRE
AUTOPRO DE LA REGION!



Solutions
de la
page 15

15- MUSCLE
16- ESPACE

1- INSOMNIE
2- ASSOMPI
3- SOMNIFERE
4- SOUCHE
5- MARIANE
6- BEUSE
7- NAUSEE
8- CAFEINE
9- ETOUTROX
10- ENFERMER
11- DEPART
12- REUX
13- DIGERE
14- PILULE
15- EPUISE
16- DROGUE
17- FOMFLER
18- REUX
19- SUEUR
20- REVER

COMMUNIQUÉS

MESSAGE DE L'ÉCHO

VEUILLEZ PRENDRE NOTE

Que la date de remise de vos articles
en décembre sera le

9 DÉCEMBRE

Vous recevrez donc votre prochain numéro
entre Noël et le Jour de l'An.

APPEL AUX ENTREPRISES

Nous invitons, par la même occasion, les gens et
femmes d'affaires à faire part de leurs vœux du Temps
des Fêtes à la population.

Pour information: Réjean Cloutier 259-2569

APPEL À LA POPULATION

Vous voulez participer au concours du Temps des
Fêtes du journal l'Écho? Rien de plus facile!

2 prix de 25\$ (1 par catégorie) seront remis à 2 ga-
gnants.

Les 2 catégories sont:

Poème, conte, dessin: sortez vos crayons de couleurs,
vos stylos et soyez créatifs!

Recette de Noël: pour popoter de nouvelles recettes
pour le Temps des Fêtes.

Composer, écrire ou dessiner sur une feuille 8 1/2"x11"
en ayant soin d'inscrire votre nom. Au verso, inscrivez
votre adresse et numéro de téléphone.

Faites vite! Vous avez jusqu'au **9 décembre** pour re-
mettre votre feuille, soit dans la boîte identifiée à l'Écho
près du bureau municipal ou poster à l'adresse de l'Écho
(C.P. 321, St-François)

Merci! et Bonne chance!

Pour information. Jocelyne Roy 259-2114

HOMMAGE À MONSIEUR LOUIS-PHILIPPE BONNEAU



la fin d'octobre dernier la Société de Conservation du Patrimoine de Saint-François de la Rivière du Sud a du accepter à grand regret la démission de monsieur Louis-Philippe Bonneau à la présidence de cet organisme qui a vu le jour à la suite des mémorables fêtes souvenirs du 250e anniversaire de fondation de la paroisse.

Monsieur Bonneau fut avec monsieur Louis Pelletier, curé à la retraite ainsi que monsieur Gérard Lamonde le principal instigateur de cet organisme dont il assumait la présidence avec beaucoup de dévouement, bénévolement et d'une façon remarquable jusqu'à ce jour.

Monsieur Bonneau est né du mariage de monsieur Adélard Bonneau, humble cordonnier mais très coloré, et de Adéline Goupil, très attentive à sa famille, le 21 août 1916, l'aîné d'une famille de quatre filles et deux garçons.

Après ses études primaires à Saint-François, son père qui pour l'époque avait pour ses enfants une volonté ferme de leur donner une formation scolaire hors de l'ordinaire, l'orienta vers le Collège de Lévis et l'Université Laval où il obtint par la suite un baccalauréat en sciences en 1942.

Sa carrière professionnelle d'Ingénieur Minier le conduisit à l'emploi de la firme Canadian Johns-Manville à Thetford-Mines de 1942 à 1946 et en 1947 l'Université Laval retint ses connaissances et ses services comme chargé de cours, professeur; par la suite il continua à se hisser dans la hiérarchie administrative de cette université comme vice-doyen, doyen, vice-directeur et conseiller spécial jusqu'à sa retraite à la fin des années 1970.

Il unit sa destinée à Mlle Agathe Tremblay et les fruits de leur amour se traduisirent en huit enfants dont quatre filles et quatre garçons dont ils sont très fiers.

À sa retraite il rêvait de revenir à sa paroisse d'origine et après quelques explorations ils décidèrent

de se faire construire une résidence suivant leurs goûts et leurs besoins sur un immense terrain qu'ils ont aménagé de façon très particulière pour en faire un domaine de toute beauté.

Une des premières implication de monsieur Bonneau à Saint-François, à sa retraite, fut de participer activement à la préparation des fêtes du 250e en rédigeant l'histoire civile et politique de Saint-François de la Rivière du Sud en collaboration avec monsieur Robert Lamonde qui se chargea de l'histoire religieuse qui se traduit par le magnifique volume souvenir "La chronique de St-François de la Rivière du Sud".

Puis tel que relaté ci-haut avec messieurs Louis Pelletier, Gérard Lamonde, Jacques Chabot, etc. , monsieur Bonneau lança l'idée de perpétuer le souvenir des fêtes du 250e par un organisme qui verrait à récupérer sous un même chapeau tous les procès-verbaux, les objets qui ont souligné cette fête, la chronique, les films, photos, macarons, albums, etc..

Pendant de nombreuses années ces quatre personnes se réunirent presque tous les lundis matin pour continuer ce travail historique et récupérer des documents d'archives de grande valeur.

Afin de vulgariser toutes les données recueillies monsieur Bonneau continua de faire profiter la population de ses talents d'écrivain avec ses fidèles collaborateurs en rédigeant l'histoire de plusieurs familles de Saint-François dont les ramifications s'étendent sur toute la côte du Sud et davantage dont quelques milliers de volumes sont répandus à la grandeur du Canada et même des États-Unis.

L'implication de la Société de Conservation du Patrimoine sous la présidence de monsieur Bonneau s'est aussi fait sentir dans le secteur municipal et économique, soit par la réfection du vieux presbytère aujourd'hui le Pavillon Pierre-Laurent Bédard, le couvent de la Congrégation Notre-Dame, appelé La Maison de la Paroisse, l'aménagement du Rocher et du Calvaire, soit en recommandant et en appuyant la

HOMMAGE À ...

reconnaissance comme site historique des lieux où sont construits l'église, le presbytère, le Pavillon Pierre-Laurent Bédard, le Rocher, la Maison de la Paroisse.

Dès 1981, une bibliothèque vit le jour avec de nombreux volumes reçus de la population et en particulier de monsieur Bonneau.

Du côté généalogique d'importantes réalisations sont à l'honneur, à savoir *l'acquisition des droits d'auteur des livres du frère Éloi Gérard, du fichier Loiselle, de certaines micro-fiches sur les greffes des notaires ayant pratiqué dans la région etc..*

Monsieur Bonneau a laissé sa marque à la Caisse Populaire de Saint-François dont il assumait la présidence pendant quelques années et fut à l'origine de certaines initiatives économiques pour le plus grand bien des membres.

Que dire aussi de son passage sur le plan liturgique comme membre de la pastorale; ses talents et ses services ont été reconnus par l'évêque du diocèse de Ste-Anne.

Tout au long de sa carrière professionnelle et de retraité les mérites de monsieur Bonneau ont été soulignés de façon officielle; je ne pourrais tous les relater mais je dois souligner en 1989 le mérite historique régional accordé par la Société Historique de la Côte du Sud.

Dans son humilité monsieur Bonneau renvoie toutes ces marques de reconnaissance vers ses collaborateurs et les organismes qu'il chapeaute mais nous savons tous qu'il les mérite au plus haut point et que sans lui toutes ces marques d'appréciation n'existeraient pas.

Devant toutes ces réalisations et dieu sait que j'en oublie nous comprenons monsieur Bonneau de vouloir à regret diminuer ses responsabilités et le travail qui s'y rattache.

Nous comprenons qu'il doit veiller à sa santé ainsi qu'à celle de son épouse, qu'il désire consacrer ses efforts, sa

disponibilité et son savoir-faire aux recherches déjà entreprises sur nos origines et celles de nos institutions.

Merci Philippe pour tout ce que tu as donné
Merci pour toutes les recherches que tu as faites
Merci pour ta disponibilité, ton accueil
Merci, merci, merci, on aura toujours besoin de toi

La Société de Conservation du Patrimoine de Saint-François de la Rivière du Sud doit continuer le travail si bien commencé et pour ce faire le conseil d'administration a désigné monsieur Jacques Boulet pour occuper la fonction de président.

Depuis son retour à St-François, Jacques s'est beaucoup impliqué dans certains dossiers du patrimoine et avec sa formation nous croyons qu'il continuera à assurer un avenir à la Société de Conservation du Patrimoine de St-François.

Jacques tu ne remplaces pas monsieur Bonneau mais tu occupes ta place dans tes chaussures, donc bonne marche et bon succès.

Gonzague Lamonde



PRODUITS TUBULAIRES ROY INC.

52, boul. Morigeau
St-François de Montmagny, QC G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Le Rocher de St-François (suite)

En 1826, Charles-Joseph *Primeaux* arrive à St-François. Il vient de St-François de la Nouvelle-Beauce où il a passé les 9 premières années de sa carrière curiale. Natif de St-Michel de Bellechasse, il a 34 ans à son arrivée dans sa nouvelle paroisse et est accompagné de sa gouvernante de St-François de la Nouvelle-Beauce, madame veuve *Hicks* et du jeune enfant de cette dernière. Cet enfant deviendra Chanoine du diocèse de Montréal.

Tout cela conduisit à installer sur le Rocher, près du calvaire, le siège religieux de la nouvelle patronne: on y construisit un escalier pour rendre le sommet facile d'accès; on y installa deux grilles pour les confessions et 14 croix pour le chemin de la croix.

Il semble que la paroisse avait adopté avec plaisir sa nouvelle patronne. On en a une démonstration quand le curé *Cecil* écrit le 12 juillet 1836 à son évêque pour protester du changement de la date de la fête de Sainte-Jeanne. Il apporte comme argument que à St-François la seconde patronne est titulaire d'une chapelle et bénéficie d'une fête publique le jour de sa fête et d'une indulgence plénière. On se rend compte par les déclarations des curés *Trudelle* et *Cécil* que le calvaire sur le Rocher était fréquenté, à tout le moins à l'occasion de la fête de Sainte-Jeanne de Chantal.

Le curé *Primeaux* avait été déplacé par l'évêque en 1834 à la suite d'une difficulté entre lui et une partie des fidèles au sujet de chemins alentour du rocher. On ne sait avec sécurité comment était née cette difficulté mais de mauvaises langues ont identifié la gouvernante du curé comme l'auteur du différent.

Depuis que le chemin de front était dans le village, certains, au presbytère trouvaient que c'était incongru que le fermier des religieuses continue de passer près du presbytère en face du calvaire et de la chapelle de Sainte-Jeanne. On disait même qu'il y passait, à l'occasion avec des voiturées de fumier.

C'était une bonne occasion de profiter de la rareté de places libres dans l'église pour fixer de nouveau l'attention sur les endroits occupés par les religieuses et leurs élèves. Le ton monta et une coterie réclama même le départ des religieuses. Un groupe de paroissiens, conduit par le notaire Jean-Baptiste *Morin*, soumit une requête à l'évêque, Joseph *Signay*, pour lui demander de rétablir l'harmonie.

Ce qu'il fit, après enquête, en mutant le curé *Primeaux* à Varennes en 1834.

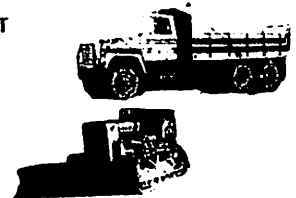
L'usage du calvaire continua malgré les soubresauts accompagnant le départ du curé, auteur de l'initiative de son installation mais, il semble que l'usage qu'on en fit pour les fins religieuses de la paroisse décrut.

à suivre...

Louis-Philippe Bonneau

PHILIAS BLAIS & FILS ENR

EXCAVATION - TERRASSEMENT
DÉNEIGEMENT
TRANSPORT & ÉPANDAGE
Terre-noire - Terre à jardin
Terre à pelouse - Sable - Gravier
Remplissage - Tuff - Concassé



218, Rivière-Sud, St-François,
Montmagny (Qué.) G0R 3A0

Jacques Blais
Tél.: (418) 259-7841

Atelier de Menuiserie Albert Proulx Enr.

FABRICATION et RÉPARATION
de MEUBLES

FABRICATION:
Armoires, escaliers, meubles de tous genres
chassis et portes antiques



84, Ch. Les Prairies,
St-François, Cté Mont., QC G0R3A0

Tél.: 259-7454



**Nous prenons
soin de
votre pelouse**

- Estimation gratuite
- Fertilisation granulaire
- Contrôle des mauvaises herbes
- Aération

MONTMAGNY: 259-7700

Aucun frais composez: **1-800-463-4877**

ST-JOSEPH DE BEAUCE: 397-5455



Weed Man®

BOULANGER DOLAN DENAULT

Notaires et conseillers juridiques

70, rue de l'Anse
Montmagny (Québec)
G5V 1G8

Téléphone: (418) 248-1414
Télécopieur: (418) 248-8944

534, Boul. St-François ouest
St-François (Québec)
GOR 3A0

Téléphone: (418) 259-7317
Heures d'ouverture: lundi à 19 h 00

- Droit agricole
- Droit des compagnies
- Financement d'entreprises
- Droit immobilier
- Droit familial

SERVICES SPÉCIALISÉS:
Service Corporatif PME
Médiation familiale

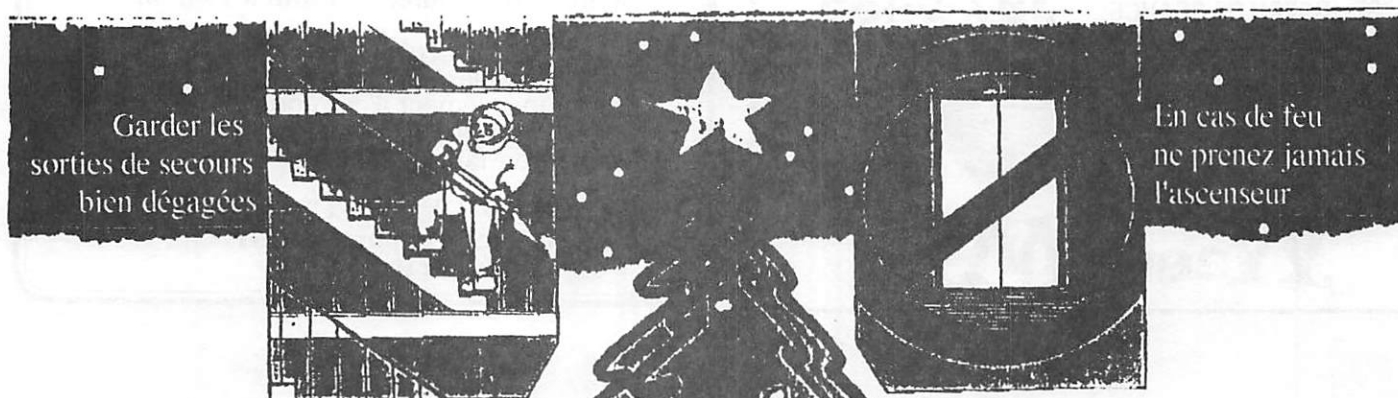
*Au nom de toute l'équipe,
nos souhaits chaleureux de bonheur,
de santé et de prospérité à vous et vos proches
à l'occasion des Fêtes!*



DES FÊTES EN TOUTE SÉCURITÉ

La période des fêtes approche et bientôt les fêtes de bureau, les réunions de famille, d'amis et autres vont se multiplier. Au moment de planifier ces activités, il ne faut pas négliger de penser à la sécurité.

La Régie du bâtiment du Québec, responsable de l'application de la Loi sur la sécurité dans les édifices publics, a produit un dépliant pour rappeler aux propriétaires d'édifices publics certaines règles à respecter pour assurer la sécurité des gens qui habitent ou fréquentent ces immeubles. Ce dépliant fournit également certains conseils relatifs à l'utilisation des décorations de Noël et à l'entretien des sorties de secours.



La période des fêtes est propice aux réunions de toutes sortes, fête de bureaux, réunions de famille, d'amis et autres. Afin que toutes ces festivités ne laissent que de bons souvenirs, voici quelques règles élémentaires de sécurité ainsi que certains conseils de prudence qu'il faut connaître.

LES DÉCORATIONS DE NOËL

Dans les édifices publics

Dans les lieux de rassemblement publics, c'est-à-dire les hôtels, les écoles, les salles de réception et les établissements hospitaliers et d'assistance, il est interdit d'utiliser les arbres résineux (sapin, pin, épinette) ou les branches de ceux-ci comme éléments décoratifs.

Il est également interdit d'utiliser des banderoles qui peuvent s'enflammer tels les papiers crépés, sauf s'ils présentent un degré suffisant de résistance à la flamme.

Dans les résidences privées

Lorsque l'on utilise un arbre de Noël naturel dans une résidence privée, il faut prendre certaines précautions.

- Choisir un arbre

qui n'est pas desséché, si les épinettes se détachent facilement, il ne faut pas utiliser cet arbre.

- Couper la base de l'arbre en biseau et le placer dans un récipient rempli d'eau.
- Ne pas utiliser de lumières électriques dans un arbre artificiel métallique.
- Ne jamais laisser un arbre allumé sans surveillance.
- Ne pas surcharger les circuits électriques.
- Vérifier le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée.

LES SORTIES DE SECOURS

Les personnes qui pénètrent dans un immeuble d'habitation ou un édifice public pour la première fois devraient repérer les sorties de secours.

Les propriétaires de ces immeubles ont la responsabilité de s'assurer que les sorties d'urgence sont bien dégagées et que les portes peuvent s'ouvrir de l'intérieur. Cette règle est également de mise dans les résidences privées.

BIBLIOTHÈQUE

Bienvenue aux bénévoles!

Le 14 novembre dernier, le nouveau groupe de bénévoles faisant partie du personnel de la

bibliothèque se réunissait à la Maison de la Paroisse. Cette rencontre tenue en soirée, proposait en plus de faire connaissance ou de refaire

connaissance, de combler les postes rendus nécessaires par le futur développement de la bibliothèque. Voici la liste de l'ensemble des bénévoles:



La Garde Paroissiale vous dit merci!

La Garde Paroissiale tient à remercier tous ceux et celles qui, le 6 novembre dernier, ont assisté à notre célébration à l'église et au brunch qui a suivi au Centre des Loisirs soulignant notre 25^e anniversaire de fondation. Un merci spécial aux commanditaires qui ont contribué à la réussite de cette fête. Il s'agit de: la Fabrique, la Corporation municipale, Garant inc., la Coopérative agricole de la Rivière-du-Sud, Meubles Morigeau, Fenêtres Montmagny, Jean-Paul Bolduc inc., Produits Tubulaires Roy inc.

Le comité organisateur

Mélissa Bélanger
Denise Bernard
Véronique Bernier
Thérèse Bérubé-Jean
Nicole Blais
Fabienne Blais
Denise Boulet
Jacques Chabot
Christian Collin
Annette Collin
Mariette Gagnon
Lucille Kirouac
Rita Lachance-Laliberté
Renée Legault
François Létourneau
Diane Paré
Simone Paré-Théberge
Géraldine Picard
Rollande Picard
Louise Simard
Thérèse Simard
Jacynthe Théberge
Clémence Tremblay
Thérèse Vézina-Lamonde

Le comité de la bibliothèque est heureux de les accueillir et les remercie pour leur générosité. Le Comité les assure aussi de son support et de sa disponibilité pour la réalisation d'une bibliothèque où il fera bon s'évader, se détendre et se cultiver dans le calme, en n'ayant qu'à tendre la main vers le livre convoité.

Bienvenue chez-nous!

Renée Legault pour le Comité



RÉFLEXIONS

LES FLEURS DE NOËL



avez-vous lu la chronique de Louis-Guy Lemieux dans le Soleil du 14 octobre dernier? L'auteur est tombé en amour avec notre municipalité, notre village. Je le cite:

"St-François est l'un des plus beaux villages que j'ai vu au Québec". Exagéré, diront certains? Peut-être, mais c'est sûrement flatteur et ça se prend bien.

Toujours dans le mois d'octobre, j'entendais des commentaires à peu près semblables de deux personnes autrefois de Saint-François. Devant une petite assemblée, l'une d'elles disait comment elle aimait revenir à Saint-François; comment il y faisait bon et comment elle y était toujours bien accueillie. Quelques jours après, l'autre me disait comment les gens de Saint-François lui apparaissaient comme des travailleurs sereins et confiants.

Tout cela ravive un souvenir de mon enfance. C'était vers 1968, on venait d'annoncer que les jeux olympiques de 1976 auraient lieu à Montréal. Des amis et moi essayions alors d'imaginer ce que serait Saint-François en 1976. Huit ans doivent paraître bien loin pour des garçons de 12 ans puisque, à la blague, nous imaginions une ville avec des gratte-ciel!

Vingt-six ans plus tard, la population a à peine augmenté et on est loin des gratte-ciel. Mais le développement s'est fait. Saint-François fait vivre son monde très honorablement. Le niveau de vie s'est amélioré tout en gardant un équilibre et un respect du passé. Les jeunes jouent au Nintendo mais courent dans les mêmes sentiers dans lesquels ont couru leurs parents et leurs grands-parents. C'est tout cela qui fait dire aux visiteurs qu'il fait bon vivre et revenir à Saint-François. La visite du temps des Fêtes m'approuvera sûrement. J'en profite pour lui souhaiter un Joyeux Noël ainsi qu'à toutes et à tous!

Daniel Morin

ALCOOLIKES ANONYMES Homme et Femme

Si l'alcool ne vous procure plus de plaisir,
venez aux réunions des alcooliques anonymes
tous les mercredis soir
au Couvent St-François
534, Chemin Ouest, St-François
à 20 h 30

Pour information: 259-7040

Les Équipements de Ferme

JÉAN-PAUL BONNEAU, prop.

VENTE & SERVICE

918, Boul. St-François O., St-François
Cté Montmagny, G0R 3A0

Tél.: 259-7289



64, Morigeau
St-François, Qué.
G0R 2G0

MARCHÉ MORIGEAU ENR.

André Blais & France Marois
Propriétaires

ÉPICIER LICENCIÉ
Cassette Vidéo, Bureau Poste

Tél.: (418) 259-7741



TÉL.: 248-2554
RÉS.: 259-2526

MARTIN PARÉ ENR.

ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE
ARC ÉLECTRIQUE - GAZ - ALUMINIUM
VENTE DE MÉTAL - SOUDURE MOBILE

389 A, BL. TACHÉ, MONTMAGNY G5V 1E3

RÉFLEXIONS...

Absence remarquée au 25ème anniversaire de la Garde paroissiale

Le 6 novembre dernier avait lieu une messe suivie d'un brunch afin de souligner le 25ème anniversaire de la Garde paroissiale. Quelle belle initiative quand on sait toute l'implication qu'a la Garde paroissiale dans notre paroisse.

J'ai eu l'occasion au cours des mois derniers d'aller à la messe dans différentes paroisses, que ce soit dans le Bas St-Laurent-Gaspésie ou plus près de nous, les femmes sont actives et présentes au sein de leur Garde paroissiale. Pourquoi pas notre paroisse? On est plus en 1930! Messieurs réveillez-vous! Qu'attendez-vous pour apporter un souffle nouveau à votre organisation? Je crois que vous avez manqué une belle occasion d'effectuer des nominations de femmes au sein de votre équipe lors de cette fête. J'ose espérer qu'un jour notre paroisse, comme plusieurs autres, aura des femmes dans la Garde paroissiale.

Je tenais à faire part de mon opinion personnelle. Après tout, ce texte se veut une réflexion afin de prendre conscience collectivement du rôle secondaire que les femmes exercent encore aujourd'hui en 1994.

Rassurez-vous, je n'ai rien contre la Garde paroissiale car elle effectue un travail remarquable. Ce texte s'applique également à notre conseil municipal du maire et conseillers qui sont tous des hommes. Je crois fortement qu'il est grand temps d'avoir du changement.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ces quelques lignes.

Céline Bonneau

*L'équipe du journal l'Écho
souhaite à chacun de vous
un Noël de Paix, de Joie
et d'Amour!*

Pierre Garant
Tel: (418) 259-2655
Fax: (418) 259-2158



Weed Man
708 St-François O., C.P. 98
Saint-François, Québec
Canada G0R 3A0

SALON KARO

4 Rue Boivin
St-François
Montmagny
G0R 3A0

Carole Guillemette, prop.

259-7117



Fenêtres Montmagny Inc.



- FENÊTRES DE BOIS NATUREL OU RECOUVERTES D'ALUMINIUM • FENÊTRES TOUT UPVC
- FENÊTRES À CADRE DE BOIS ET VOLET TOUT UPVC
- PORTES D'ACIER • TERRASSE • PATIO

GRIZZLY - PANDA - MAKWA - BARIBAL - FLEXSIAMOIS



CERCLE DE FERMIERES

THÈME DE DÉCEMBRE: "NOËL"

La réunion du 7 décembre sera le souper de Noël,
avec animation et jeux.

ACTIVITÉS: décorations de Noël.

Le Cercle de Fermières de St-François

organise un

BAZAR - BOUFFE - ARTISANAT

le 11 décembre après la messe de 10h00
au Centre des Loisirs à St-François

Des billets seront en vente
à l'entrée du Centre des Loisirs,
pour un grand tirage qui aura lieu après le bazaar.

Nous vous attendons tous en grand nombre!

Les Fermières.



Tél.: (418) 248-4636
Fax: (418) 248-5565
Rés.: (418) 259-7419



MMB

**MAISONS
MODULAIRES
MONTMAGNY**

Division de constructions ABSDA inc.

ANDRÉ BLAIS, Directeur général

280, chemin des Poirier, C.P. 91
Montmagny, (Québec) - G5V 3S3

«POUR LES 55 ANS ET PLUS»

Vous avez atteint le cap de la cinquantaine et vous songez à préparer votre retraite ? ou encore, vous êtes déjà à la retraite, et vous désirez vous renseigner sur les programmes et services gouvernementaux qui s'adressent particulièrement à vous ? **Communication-Québec** a produit pour vous une publication intitulée «Pour les 55 ans et plus».

Offerte **gratuitement**, cette brochure d'une trentaine de pages regroupe des informations sur plusieurs sujets reliés au revenu, à la santé, à l'habitation. On y aborde entre autres, les rentes et pensions, les ententes en matière de sécurité sociale, l'assurance-chômage, le transport ambulancier, les services à domicile, les activités physiques, les services de santé hors Québec, le mandat en cas d'incapacité, le testament, les droits des grands-parents, l'âge de la retraite, les arrangements préalables de services funéraires, etc. Chaque programme ou service est brièvement expliqué, et on indique au lecteur où s'adresser pour de plus amples renseignements.

«Pour les 55 ans et plus» a bénéficié d'une commandite de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Ce guide peut être un outil très utile que vous pouvez vous procurer **gratuitement** à **Communication-Québec**, bureau régional de la Chaudière-Appalaches, en composant sans frais le 1 800 363-1363.

AUTOPRO.
CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE

tant que vous êtes
propriétaire de votre
véhicule.

- Service de "Frame Master"
- Installation de pare-brise
- Voitures de courtoisie
- Estimation gratuite

**VOTRE VÉHICULE EST VOTRE FIERTÉ,
VOTRE SATISFACTION EST LA NÔTRE !**

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4e Rue, Montmagny

Tél.: (418) 248-5622

Fax: (418) 248-7071 Rés.: (418) 248-6072

PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE

LA RECETTE

de l'Écho

Mousse aux marrons (se prépare à l'avance)

Dans un grand bol, battez:

1 boîte (15 on./435 ml) de purée de marrons
jusqu'à ce qu'elle soit lisse.

Incorporez graduellement en battant:

1 tasse (250 ml) de sucre à glacer
1/4 tasse (60 ml) de liqueur d'orange
ou jus d'orange concentré congelé
1 c. à thé (5 ml) de vanille

Fouettez:

2 tasses (500 ml) de crème
Incorporez en liant à la préparation
aux marrons.

Déposez dans 8 coupes à dessert.
Couvrez, réfrigérez pendant au moins
1 heure ou jusqu'à ce que la mousse
soit ferme.

Se conserve 2 jours au réfrigérateur ou
1 semaine au congélateur. Mettre au
réfrigérateur 3 heures avant de servir.

* Purée de marrons se trouve dans
épiceries fines ou certains supermarchés.

TAPIS MONTMAGNY

391, Boul. Taché Est, Montmagny
248-7840



**SUR
TAPIS • PRÉLART
EN MAGASIN**

**L'équipe de TAPIS MONTMAGNY ENR.
vous souhaite**

**UN JOYEUX NOËL
et
UNE HEUREUSE ANNÉE 95**

CABANONS & PAVILLONS THÉ - BEL

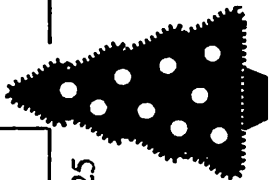
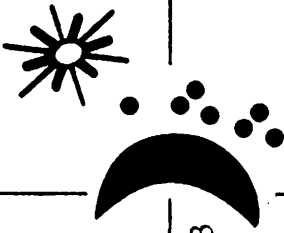
Fernand Bélanger
260, St-François
Tél.: (418) 259-7347

- Fabrication de cabanons de grandeurs assorties
- Fabrication de balançoires sur rouleau et sur billes

ÉGALEMENT

- Table de parterre, chaises de parterre, clôtures, boîtes à fleurs, fontaines décoratives
- Réparation meubles de parterre
- Chaises sur billes
- Etc...

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1	2	3
4 SUPER DÉJEÛNER COGNAC	5 SÉANCE régulière du conseil	6	7 Réunion Cercle fermières Réunion A.A.	8	9 DATE DE REMISE de vos articles	10
11 BAZAR BOUFFE & ARTISANAT	12	13	14 Réunion A.A.	15	16	17
18	19	20	21 Réunion A.A.	22	23	24
25 NOËL 	26	27	28 Réunion A.A.	29	30	31 SOIRÉE dansante Orch.: Roselyne 

LES JEUX DE L'ÉCHO



MOT DE 6 LETTRES
LA PHYSIOTHÉRAPIE

A	délai	M	salle
accès	dossier	médecin	santé
accident	E	mesuré	sévère
attend	échec	O	T
C	évalue	ondes	traité
clair	expert	P	U
corrige	F	point	utile
côtés	former	R	V
coûts	J	règle	vanter
D	jours	retirer	vider
déçus	L	réussi	
défaut	larme	S	

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	U	L	A	V	E	A	T	T	E	N	D
2	X	S	S	M	L	I	N	S	E	D	N	O
3	P	S	E	I	M	E	D	E	C	I	N	S
4	E	T	T	C	D	E	T	E	L	L	A	S
5	R	U	O	I	C	S	I	N	R	G	F	I
6	T	O	C	U	P	A	E	U	A	O	E	E
7	V	C	S	O	L	M	D	V	R	S	E	R
8	A	S	I	E	R	E	S	M	E	T	C	E
9	N	N	D	A	F	R	E	R	I	R	H	U
10	T	C	L	A	I	R	I	A	U	C	E	S
11	E	R	U	S	E	M	R	G	L	O	C	S
12	R	T	E	R	E	T	I	R	E	R	J	I

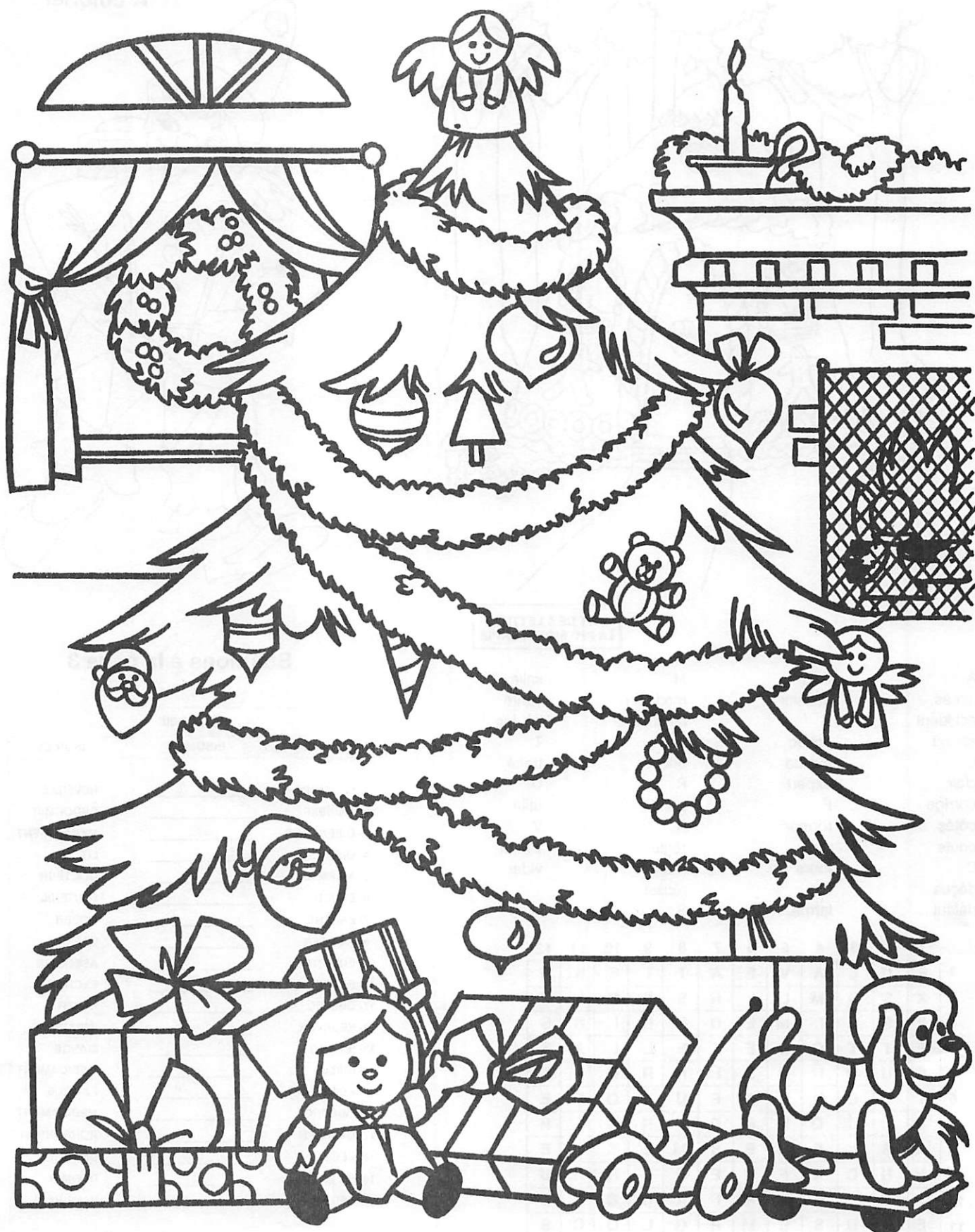
À colorier



Solutions à la page 3

CATEGORIE		
MOTS MELANGES	INSOMNIE	INDICES
1- IIEOSNNM	_____	REVEILLE
2- AIOUSSP	_____	ENDORMIR
3- OIEERFNMS	_____	MEDICAMENT
4- QUECCH	_____	LIT
5- AAIEMLD	_____	DOCTEUR
6- EERCB	_____	FAUTEUIL
7- EAUSNE	_____	COEUR
8- AIEECFN	_____	CAFE
9- EUIORTD	_____	ASSOMME
10- EEERRNV	_____	EXCITER
11- OIRMD	_____	REVER
12- EEURVNX	_____	IMPATIENT
13- IEERGD	_____	MANGE
14- IUELLP	_____	MEDICAMENT
15- EEIUPS	_____	FATIGUE
16- QUEDRG	_____	MEDICAMENT
17- OELRRFN	_____	RONRONNER
18- EEEILLV	_____	DEBOUT
19- IEESSST	_____	DORMIR
20- EERRV	_____	IMAGINER

SI JE SUIS FATIGUE, QU'EST-CE QUE JE VAIS FAIRE?



L'ÉCHO DES LOISIRS ET DES SPORTS

Tournoi de billard

Un tournoi de billard est présentement en cours. Il a débuté le 2 novembre avec 20 inscriptions. La cédule a été établie sur 2 mois. Un tirage au sort a désigné l'adversaire dans un 3 de 5. Il est trop tôt pour reconnaître les meneurs mais dans le prochain numéro du journal, nous serons en mesure de vous dévoiler les gagnants. L'inscription est gratuite pour les jeunes; leur seule contribution consistera à offrir leurs services lors du déblaiement de la patinoire cet hiver.

Bonne Chance à tous!

Aux dernières nouvelles... au tournoi de billard, Steeve Lamonde l'a emporté 3 à 2 contre Dominic Blais, l'éliminant par le fait même du tournoi. Toute une surprise!

Hockey cosum primaire

Il y a 4 équipes au niveau primaire. La cédule régulière est en cours et les équipes se battent pour une meilleure position dans les séries qui auront lieu le 9 décembre. L'équipe de Normand Lacroix est en tête mais une chaude lutte est à prévoir.

Certaines équipes tirent de l'arrière mais les entraîneurs concentrent leurs efforts sur le jeu d'équipe. Ceux-ci nous réservent bien des surprises!

Bonne chance les gars!

Hockey cosum secondaire

On retrouve 5 équipes au niveau secondaire. L'équipe en tête est celle de Dominic Simard avec 3 victoires et une nulle.

Yourri Lamonde, capitaine d'équipe, me confie que l'équipe de Dominic Simard connaîtra sa première défaite lors du prochain match de son équipe. On s'en reparle!

RAPPEL...

N'oubliez pas le déjeuner cognac du 4 décembre. Le coût est de 7\$ par adulte et 4\$ par enfant.

Jocelyne Noël - Mario Marcoux

COMITÉ D'ACTION JEUNESSE

Le comité d'action jeunesse en loisir pour le primaire a été formé. Voici les cinq jeunes qui en font partie:

• Benoît Morin • Émilie Laliberté • Jean-François Blais • Christine Laflamme • Emmanuel Lacroix

BRAVO à ces jeunes qui s'impliquent dans leurs loisirs!



MOULÉES - QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX

34, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY
(QUÉBEC) GOR 3AO
Tél.: (418) 259-7715
Fax: (418) 259-7717



23, PRINCIPALE EST
BERTHIER-SUR-MER
(QUÉBEC) GOR 1EO
Tél.: (418) 259-7718
Fax: (418) 259-7719

25, OLIVIER MOREL
LA DURANTAYE
(QUÉBEC) GOR 1WO
Tél.: (418) 884-2802
Fax: (418) 884-2803

Alphonse Marceau conserve son siège

M o n s i e u r Alphonse Marceau, conseiller sortant au siège n° 3 a vu son mandat être reporté pour quatre ans à la suite de l'élection municipale du 6 novembre dernier. Monsieur Marceau a obtenu 262 voix, soit 89 voix de majorité sur le candidat défait Yvon Rémillard. Il a été élu pour la première fois à ce poste en 1987.

Seulement 35 % des 1232 électeurs inscrits sur la liste électorale ont tenu à se prévaloir de leur droit de vote. Ce faible pourcentage peut s'expliquer par le style de campagne que les deux candidats ont mené et du fait que seul un poste devait être comblé par élection.

Cette élection somme toute assez discrète a quand même permis au candidat Marceau d'obtenir des majorités dans chacun des quatre pôles, décrochant même sa plus forte majorité dans le secteur de la

Rivière-du-Sud : 92 voix contre 29. Un secteur à forte concentration agricole.

Le candidat Rémillard a par ailleurs mené une chaude lutte dans le secteur Les Prairies (32 voix contre 33) et dans celui de la partie est de la municipalité, secteur Chemin Saint-François (59 voix contre 69).

Cette élection peu courue par l'ensemble des contribuables leur aura quand même coûté 2500 \$, soit un peu moins que les 3000 \$ prévus au budget par le conseil municipal. Elle aura exigé le soutien de 11 personnes, soit à la préparation, au déroulement du scrutin et au dépouillement du vote, le tout sous la supervision du secrétaire d'élection, monsieur Yves Laflamme.

En novembre 96, trois autres conseillers seront sortants. Ils s'agit de MM. Henri Boulet au siège n° 1, Joseph-Aimé Blais au siège n° 5 et René Laflamme au siège n° 6.

Garage municipal : les travaux sont en cours

(R.L.) C'est la firme Alain Guimont, entrepreneur général, de Cap-Saint-Ignace qui a décroché, au montant de 117 500\$, le contrat de construction de la nouvelle partie du garage municipal.

Les travaux débutés en novembre devraient être terminés en janvier prochain, selon l'évaluation du secrétaire de la Municipalité. Ces travaux comprennent la construction du bâtiment d'une superficie de 50 pi. X 80 pi. et l'aménagement intérieur d'une mezzanine servant d'espace de rangement.

Ce nouveau bâtiment, qui vient doubler la superficie actuelle du garage municipal, servira exclusivement d'entrepôt où seront logés les véhicules d'entretien, les matériaux d'aqueduc et égout, l'asphalte froide et le sable.

Les coûts de cette construction sont partagés à part égale entre la Municipalité, le Provincial et le Fédéral d'après le Programme fédéral-provincial d'infrastructure. Une fois les factures déposées, l'aide gouvernementale servira au remboursement de l'emprunt de 160 000\$ contracté par la Municipalité pour la réalisation de ces travaux.

La bibliothèque : c'est pour bientôt

(R.L.) C'est ce mois-ci que débiteront les travaux extérieurs devant faire d'une partie de la sacristie la nouvelle bibliothèque municipale. Ces travaux pour lesquels un appel d'offres a été lancé dans un hebdomadaire du 13 novembre consisteront principalement à l'aménagement d'une entrée, côté est, et au remplacement de la fenestration. Quant à l'aménagement intérieur de la bibliothèque, elle est la responsabilité de l'organisme chargé de l'implantation des bibliothèques sur le territoire Chaudière-Appalaches. Ces travaux devraient débiter quelque part en début d'année puisque la livraison des volumes est prévue pour la fin mars. L'aménagement de la nouvelle bibliothèque dans l'édifice de la sacristie aura nécessité un emprunt de 94 000 \$, dont 50 % des coûts sont subventionnés par Québec.

Les Loisirs reçoivent l'aide gouvernementale

(R.L.) La Municipalité a pu inscrire au Programme d'infrastructure fédéral-provincial les travaux qu'elle vient de réaliser sur les terrains des Loisirs Saint-François. Ces travaux de l'ordre de 56 000 \$ ont pu être subventionnés entre les trois gouvernements. La part de la Municipalité qui s'élève à un peu plus de 18 000 \$ est couverte en bonne partie par la loterie que les Loisirs avaient mise en place et qui avait permis d'amasser 12 000 \$. L'ensemble de ces argents a permis le remplacement de la tuyauterie de la piscine ainsi que des travaux de terrassement à son pourtour; l'installation d'une clôture sur le terrain de balle molle et le terrassement; l'éclairage du terrain de pétanque. Ces travaux ont tous été réalisés.

Tél.: 259-2100 bur.

259-7959 rés.

GARAGE DENIS GUILLEMETTE

Mécanique générale

716 Boul. St-François O., St-François, Qc

G0R 3A0

- SPÉCIALITÉ DE SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT
- SPÉCIALITÉ DE FREIN
- HUILAGE DE CARROSSERIE
- BALANCEMENT DE ROUE ÉLECTRONIQUE



LES HEURES D'OUVERTURE:

DU LUNDI AU VENDREDI

de 8:00 à 12:00 heures et

de 13:00 à 18:00 heures

LE SAMEDI

de 8:00 à 12:00 heures

USINAGE JOLIVET

Spécialités: Bague & Sabot d'enfoncement
Tournage général

Henri Jolivet

474, Montée-les-Prairies, St-François, Qc - G0R 3A0

Tél. usine: 259-7001 Tél. rés.: 259-2601

Fax: 259-7001



La Maison Funéraire Laurent, Normand inc.

*Pierre Normand T.D.L.
Président*

116, av. Ste-Julie, Montmagny (Québec), G5V 2M1

Tél.: (418) 248-0545 Fax: (418) 248-2621



BOUCHERIE Richard Morin

Service d'aballage • Produits maison • Vlande de choix

602, ch. St-François Ouest
St-François de Montmagny G0R 3A0
(418) 259-7783

SPÉCIAUX EN VIGUEUR DU 01 AU 31 DEC. 1994

POGO pqt. de 10 3.90

CROQUETTES DE POULET BTE. 5 LBS. .. 15.00

GRAISSE CRISCO 1 LB 1.49

LAIT 2 % 1 LITRE95

RESTAURANT L'ARRÊT stop

Autoroute 20, Sortie 364
Berthier-sur-Mer / St-François
Tél.: (418) 259-7704

- RÉUNION DE GROUPE
- COMMANDE POUR APPORTER

... Bonne saison d'automne! ...

HEURES D'OUVERTURE:

Dimanche au jeudi:

6.00 a.m. à 11.00 p.m.

Vendredi et samedi:

6.00 a.m. à 2.00 a.m.



CHRONIQUE DU MAIRE

EPANDAGE DE SABLE DANS LES CHEMINS MUNICIPAUX

Je désire vous informer que dans un esprit de respect pour la qualité de l'environnement et pour une plus grande satisfaction des contribuables, il y aura moins de sable d'étendu. La Municipalité ayant reçu plusieurs plaintes concernant un épandage abusif de sable et après en avoir constaté les coûts, le Conseil municipal a décidé de diminuer l'épandage de sable pour l'hiver 1994-1995. Les employés municipaux vont étendre du sable au besoin dans les intersections ou normalement un automobiliste peut être appelé à freiner d'une manière plus brusque, par contre sur les distances droites, il y aura moins de sable d'étendu. Je vous rappelle que l'hiver nous devons être encore plus vigilants.

Alors soyez prudents !

FELICITATIONS A GARANT INC. ET AUX EMBALLAGES L&M

Je profite de la chance qui m'est offerte dans le journal local pour souligner la présence d'entrepreneurs de St-François à la présentation des grands prix de l'excellence des entreprises commerciales et industrielles qui s'est déroulée samedi à Montmagny. Il me fait plaisir au nom de toute la population de féliciter Garant Inc. qui a remporté pour une deuxième année consécutive le grand prix dans sa catégorie. Je félicite également les emballages L&M pour leur mise en nomination cette année. Nous sommes certains de les voir revenir encore l'an prochain en nomination. Donc, félicitations à ces industries pour leur performance dans leur domaine respectif.

ELECTIONS DU 06 NOVEMBRE 1994

REMERCIEMENTS DU MAIRE

Je profite de l'occasion pour remercier la population de St-François pour un autre mandat qui m'a été confié en tant que maire de votre Municipalité. C'est toujours un plaisir pour moi de faire valoir nos droits et défendre les intérêts de St-François dans la grande région Chaudière-Appalaches ainsi qu'auprès de nos deux gouvernements Fédéral et Provincial. Je suis fier de la confiance que vous me portez et je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour mériter cette confiance.

Tel que je l'ai dit au Conseil municipal lors de la soirée du 14 Novembre ou j'ai prononcé un discours sur l'état des finances de la Municipalité de St-François, j'ai l'intention de mettre sur pied un programme de développement de l'entrepreneurship à St-François. Ceci serait la principale motivation de mon nouveau mandat.

Ce programme de développement d'entrepreneur soit dans l'industrie ou toute autre activité connexe serait une suite logique dans

l'évolution de la population de la Municipalité de St-François. Il est peut-être un peu trop tôt pour élaborer sur ce sujet, mais aussitôt que nous aurons structuré une table de travail, je vais vous revenir avec ce projet qui me tient à coeur. J'en profite pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes avec les membres de votre famille.

FELICITATIONS A MONSIEUR ALPHONSE MARCEAU

De plus, je tiens à féliciter monsieur Alphonse Marceau pour sa victoire comme échevin municipal. Par la même occasion, j'aimerais féliciter tous ceux qui de près ou de loin se sont impliqués dans cette élection autant par les annonces dans le journal local que dans toute autre publicité. Il est intéressant de souligner que ceci s'est déroulé dans une démocratie respectueuse et professionnelle.

Merci à tous de votre collaboration !

L'ÉCHO MUNICIPAL

PROVINCE DE QUEBEC MUNICIPALITE ST-FRANCOIS DE LA RIVIERE DU SUD COMTE DE MONTMAGNY

A une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 07 Novembre 1994, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

A laquelle sont présents messieurs Henri Boulet, Denis Blais, Joseph-Aimé Blais et René Laflamme, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Norbert Morin, maire suppléant.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire suppléant.

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur René Laflamme,
ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie des procès-verbaux de la séance régulière ajournée du lundi 03 Octobre 1994 ainsi que celle de la séance du 17 Octobre 1994 ayant été remise à chacun, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE les procès-verbaux de la séance régulière ajournée du lundi 03 Octobre 1994 ainsi que celle du 17 Octobre 1994 soient acceptés tels que déposés.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
 APPUYE par monsieur Henri Boulet,
 ET RESOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer
 les comptes suivants:

COMPTES A PAYER

Québec Téléphone, téléphone	491.52
F.S.H.E.Q., journée pour comité d'embellissement	60.00
Société Canadienne des Postes, envoi journal l'écho	34.47
Société d'Habitation du Québec, achat de terrain	1 093.16
Lévi Noël, remboursement de taxes foncières	253.41
Société Canadienne des Postes, achat de timbres	147.00
Hydro-Québec, électricité éclairage public	729.64
Ministre du Revenu du Québec, remise d'Octobre	2 199.78
Ministre du Revenu National, remise d'Octobre	2 145.55
C.A.R.R.A., remise d'Octobre	233.27
Régie Intermunicipale Anse-à-Gilles, enfouissement des vidanges pour le mois d'Octobre	874.36
Richard Leblanc, cueillette des vidanges d'Octobre	2 024.22
S.C.A. de la Rivière du Sud, matériel divers	
Bornes fontaines	130.09
Poste de chloration	118.46
Signalisation	24.27
Infrastructures	19.64
Garage municipal	288.77
Bureautique Côte-Sud Enr., fournitures de bureau	581.23
L'écho de St-François, pages supplémentaires	74.93
Marché Morigeau, essence camion F-150	206.00
Aréo-Feu Ltée., équipement service incendie	25.00
Les Entreprises Clément Mercier Inc., réparation de certains luminaires	3 203.33
Formules d'affaires C.C.L., sacs d'élection	603.44
Sani mobile Inc., nettoyage des conduits d'égoûts	190.90
Produits Chimiques C.C.C. Ltée., chlore	971.72
Centre Horticole Beau Site Inc., pose d'inter-blocs et poussière de pierre à la piscine	977.53
Laurent Proulx Enr., excavation du contour de la piscine	16 690.24
Blondeau Oxygène Ltée., acétylène	438.73
Atelier de pneus Montmagny Inc., pneu pour la niveleuse	468.72
Advance Construction Equipment Limited, pièces pour pelle rétrocaveuse	380.78
Pétrole Montmagny Inc.,	948.87
Diésel pour garage	382.72
Huile pour poste pompiers	121.12
Huile pour garage	144.47
Huile Maison Paroisse	339.72
Henri Boulet, frais de déplacement	988.03
Guy Thibault, batterie pour niveleuse	24.00
Garage Patrice Samson Enr., réparations de machineries	183.70
U.A.P. Inc., pièces pour machineries	460.19
M.S.A. Canada Inc., équipement service incendie	94.93
Yvon Thibault Enr., travaux sur le contour de la piscine	3 364.36
Langlois et Frères Enr., pièces pour garage	127.63
	46.36

L.C.Q. Laboratoire de l'environnement, analyses d'eau	319.07
Breton Métal Ltée., fer pour le garage	262.27
Équipement Bolduc Inc., pièces	309.39
TY Moteurs Enr., pièces pour atelier	66.42
Albert Bonneau Inc., pièces pour garage	1.75
D.O.G. Bertrand, terre battu	2 734.92
R.E.M. Inc., pièce pour tracteur	15.14
Spécialités d'Auto et camion Houle Inc., pièces	349.56
Gagné Équipement Inc., réparation débroussailleuse	198.96
Centre Agricole Coulombe Inc., pièces	16.09
Les Automobiles Chabot Inc., pièces	413.85
Société Québécoise d'assainissement des eaux, études	367.63
Société Canadienne des Postes, envoi du journal	42.74
Société Canadienne des Postes, envoi du journal à l'extérieur	21.06
Corporation de développement économique de la MRC de Montmagny, souper de l'amitié	100.00
Garde Paroissiale St-François, commandite pour le 25e anniversaire de fondation	500.00
Lisette Campagna, rémunération scrutateur	94.00
Denis Blais, rémunération scrutateur	94.00
Solange D. Laflamme, rémunération scrutateur	94.00
Rolande Blais, rémunération scrutateur	94.00
Jeanine Guillemette, rémunération secrétaire bureau vote	72.00
Françoise Desrochers, rémunération secrétaire bureau vote	62.00
Mireille Allaire, rémunération secrétaire bureau vote	72.00
Doris Simard, rémunération secrétaire bureau vote	72.00
Gonzague Lamonde, préposé au maintien de l'ordre	77.00
Yves Laflamme, président d'élection	778.51
Nathalie Allaire, secrétaire d'élection	583.88
Purolator, frais de transport pour pièces	19.53
Albert Bonneau Inc., chloration et réparation	383.00
Société Canadienne des Postes, frais de poste	29.46
Caisse Populaire St-François, électricité	40.26
S.C.A. de la Rivière du Sud, matériel divers	
Atelier	151.45
Garage	652.90
Borne Fontaine	15.02
Usinage Emile Gendreau, pièces pour Mack	21.19
Les Automobiles Chabot Inc., pièces camion inter	55.68
Garage J.G. Rémillard Inc., pièce pelle retrocaveuse	9.97
Albert Bonneau Inc., pièces	24.82
René Samson Inc., pièces	48.43
Blondeau Oxygene, location cylindre	8.69
René Samson Inc., interrupteur	5.30
Sylvain Lamonde, remboursement de factures	23.67
Yvon Montminy, remboursement de factures	27.47
Les Commerçants de la Chaudière Inc., frais de transport	9.23
Engrenages de la Capitale (1992) Inc., câble de teflon	296.67
Hydro-Québec, électricité éclairage public	765.42
L'écho de St-François, pages supplémentaires Novembre	193.75
S.C.A. de la Rivière du Sud, entretien général	5.46

TOTAL :

51 936.61\$

POINTS LOCAUX

SOUSSION POUR DENEIGEMENT DE LA RUE DU ROCHER

Des soumissions pour le déneigement de la rue du rocher ont été demandées sur invitation aux personnes suivantes :

- Monsieur Jacques Théberge
- Transport Martin Simard
- Monsieur Gilles Lamonde
- Monsieur Jacques Blais

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud possède de la machinerie d'hiver qui est trop grosse et mal adaptée pour entretenir la petite rue étroite du Rocher;

CONSIDERANT QUE l'expérience de donner à contrat le déneigement de ce bout de chemin de la rue du Rocher a été tentée l'hiver dernier et que ce fut un succès;

IL EST PROPOSE par monsieur René Laflamme,

APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud retient la soumission présentée par monsieur Gilles Lamonde, du 172, Chemin St-François Ouest pour le déneigement de la rue du Rocher, à partir des limites de la Maison de la Paroisse jusqu'au garage inclus de la résidence de monsieur Gaetan Corriveau, sise au 40, rue du Rocher, pour un montant de sept cent vingt-cinq dollars (725.00\$) taxes en sus pour la période d'hiver 1994-1995;

QUE la rue du Rocher soit dégagée sur toute sa largeur et la longueur convenue;

QUE la rue du Rocher soit dégagée tôt le matin car il y a des travailleurs qui commencent à sept heures le matin;

QU'une virée chez monsieur Aristide Chamberland entre sa maison et son garage soit entretenue afin de permettre au camion de vidanges et à d'autres de se retourner sans difficulté;

QUE le contrat d'entretien de la rue du Rocher pour la période d'hiver 1994-1995 rencontre les attentes des résidents directement concernés ainsi que celles de la Municipalité;

QUE le soumissionnaire soit muni d'une assurance responsabilité qui le protège et protège la Municipalité.

CENTRAIDE PORTAGE-TACHE

Centraide supporte financièrement plusieurs organismes bénévoles de la M.R.C. de Montmagny qui oeuvrent dans les domaines sociaux et humanitaires. Un don corporatif serait vivement apprécié mais la contribution des employés est surtout visée.

Le Conseil n'avait pas souscrit l'an dernier jugeant que cela revenait à l'entreprise privée et aux particuliers de le faire. Le Conseil n'a pas changé d'idée. Par contre, il encourage les particuliers à souscrire pour Centraide Portage-Taché.

PRESENTATION ET ADOPTION DU BUDGET DE L'O.M.H POUR 1995

<u>Revenus</u>	Budget 1994	Budget 1995
Location des logements	107 789.00\$	101 523.00\$
Stationnements extérieurs	1 833.00	2 820.00
Electricité domestique	13 612.00	12 809.00
Exploitation	1 000.00	700.00
Intérêts	150.00	50.00
Autres locations à bail	2 775.00	2 775.00
Produits disp. - Biens mobiliers	100.00	110.00
	<u>127 259.00\$</u>	<u>120 787.00\$</u>

Dépenses

Administration	15 588.00\$	14 937.00\$
Exploitation	62 771.00	62 161.00
Entretien des immeubles	12 045.00	13 935.00
Remplacement amélioration	15 700.00	4 800.00
Financement	122 185.00	99 345.00
Taxes et permis	32 079.00	31 400.00
	<u>260 368.00\$</u>	<u>226 578.00\$</u>

Contribution

Société d'Habitation du Québec 90 %	95 212.00\$
Municipalité 10 %	10 579.00\$

A titre de référence, l'année dernière la contribution de la S.H.Q. avait été de 119 798.00 \$ et celle de la Municipalité était de 13 311.00 \$.

ATTENDU QUE l'Office Municipal d'Habitation de St-François de la Rivière du Sud a adopté son budget d'opération pour l'exercice financier se terminant le 31 Décembre 1995;

ATTENDU QUE ce budget est soumis à la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud pour étude et approbation;

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
 APPUYE par monsieur Denis Blais,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte et approuve le budget de l'Office Municipal d'Habitation de St-François de la Rivière du Sud pour l'exercice financier se terminant le 31 Décembre 1995.

SOUPER DE L'AMITIE

La Corporation de développement économique de la M.R.C. de Montmagny vous convie à son 14ième souper de l'amitié qui aura lieu samedi le 12 Novembre prochain à 17h30 au Centre Sportif le Bûcheron de Montmagny. Le coût de ce souper est de 50.00 \$ par personne. Les conférenciers invités seront messieurs Eric Morin et Germain Lamonde, président de l'entreprise EXFO Ingénierie Electro-Optiques Inc. La confirmation de la présence doit se faire avant le 4 Novembre prochain à madame Veilleux au numéro 248-4825.

IL EST PROPOSE PAR monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur René Laflamme,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière
du Sud envoie deux personnes à ce souper de la Corporation de
développement économique de la M.R.C. de Montmagny, samedi le 12
Novembre 1994.

SOUSSION POUR DES « BOLTS » POUR LE GARAGE MUNICIPAL

Monsieur Gaston Garant a demandé des soumissions pour des
« bolts » avec les grandeurs qu'ils utilisent le plus fréquemment
au garage municipal. Voici le résultat :

S.C.A. de la Rivière du Sud	688.98 \$ taxes inc.
Deschênes et Fils Ltée.	580.96 \$ taxes inc.

ATTENDU QUE le Garage municipal de St-François de la Rivière
du Sud utilise fréquemment des vis, notes et écrous de différentes
grandeurs pour réparer et entretenir le matériel de la
Municipalité;

ATTENDU QUE les employés municipaux veulent se constituer une
banque de reserve afin de ne pas être pris au dépourvu à la
moindre défaillance de l'équipement;

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur Denis Blais,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière
du Sud accepte la soumission de Deschênes et Fils Ltée., grossiste
en plomberie, chauffage, électricité et fournitures industrielles
au montant de 580.96 \$ taxes incluses pour la demande présentée.

QUE le grossiste choisi vérifie constamment l'inventaire en
stock par des visites régulières au Garage municipal;

QUE ce service de vérification constante n'occasionne aucun
frais additionnel à la Municipalité.

MUR DE SOUTÈNEMENT DE LA RIVIERE DU SUD

Le secrétaire a reçu des agriculteurs riverains concernés, une
lettre signée et un plan manuscrit qui indique les endroits où le
mur de soutènement est défoncé. Ces derniers se disent prêt à
défrayer une partie des coûts avec la Municipalité comme
partenaire.

La Municipalité n'est pas insensible à la demande de ces
agriculteurs au contraire. Par contre, la Municipalité ne veut pas
une solution à court terme. Ce dossier de mur de soutènement de
la Rivière du Sud est un gros dossier et il sera traité avec
l'assentiment de tous les gens directement concernés.

Maintenant qu'un tableau global de la situation est dressé,
la Municipalité explique par une résolution la démarche et la
délimitation des responsabilités vis-à-vis les intéressés
directement touchés.

ATTENDU QUE depuis le 2 Décembre 1993, un certificat d'autorisation est requis pour l'exécution de travaux ou l'exercice d'une activité dans un cours d'eau à débit régulier selon le deuxième alinéa de l'article 22 de la loi sur la qualité de l'environnement;

ATTENDU QUE tous les cours d'eau sont assujettis à cette loi sauf les fossés;

ATTENDU QUE par définition, l'aménagement d'un cours d'eau est toute intervention qui affecte ou modifie la géométrie, le fond, les talus ou les rives d'un cours d'eau;

ATTENDU QUE le ministère de l'environnement et de la faune exige un plan d'aménagement préparé et signé par un ingénieur;

ATTENDU QUE les critères d'analyses pour les travaux d'aménagement d'un cours d'eau municipal à des fins agricoles sont ceux du cahier des normes de conception pour l'aménagement des cours d'eau municipaux en milieu agricole.

ATTENDU QUE les agriculteurs riverains des cours d'eau de la Rivière du Sud ont déposés une lettre avec un plan manuscrit signifiant que le mur de soutènement le long des berges de la Rivière du Sud est défoncé à certains endroits;

ATTENDU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud n'est pas insensible à la demande de ces agriculteurs riverains;

ATTENDU QUE l'Hydraulique agricole ne dispose plus d'aucun argent pour effectuer ces travaux d'aménagement de cours d'eau;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud est consciente que si aucun correctif n'est apporté au mur de soutènement, les agriculteurs concernés verront leurs terres amputés par le phénomène de l'érosion;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par Henri Boulet,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud décide qu'avant d'engager un ingénieur pour préparer les plans et devis pour une intervention dans un cours d'eau, en l'occurrence la Rivière du Sud, il devra y avoir au préalable un acte d'accord signé entre toutes les parties concernées à défaut de quoi aucune action ne pourra être enclenchée;

QU'une fois cet acte d'accord dûment signé, les coûts associés au plan d'intervention se répartiront entre les signataires selon le mécanisme de la superficie contributive.

EVALUATION FONCIERE POUR L'EXERCICE FINANCIER 1995

Le ministère des Affaires Municipales informe que la proportion médiane et le facteur comparatif vont être en 1995 :

Proportion médiane : 104 %
Facteur comparatif : 0.96 %

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'U.M.R.C.Q

La région Chaudière-Appalaches a droit à quatre représentants au conseil d'administration de l'union. Monsieur Quirion et monsieur Vachon s'en vont, alors les deux postes vacants vont être à combler. On demande de transmettre les recommandations de la Municipalité par résolution avant le mardi 6 Décembre 1994. Les successeurs de monsieur Quirion et Vachon pourront être désignés à la première réunion du conseil d'administration de l'U.M.R.C.Q. Chaudière-Appalaches. Les deux autres membres en poste sont messieurs Jacques Dumas (M.R.C. de Montmagny) et Jean-Pierre Caron (M.R.C. de L'Islet).

ATTENDU QUE la région Chaudière-Appalaches a droit à quatre représentants au Conseil d'administration de L'U.M.R.C.Q.;

ATTENDU QUE deux postes vont être vacants suite au départ de monsieur Quirion et de monsieur Vachon;

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,

APPUYE par monsieur Denis Blais,

ET RESOLU QUE le Conseil d'administration de la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud fasse les recommandations suivantes afin de combler les postes vacants au sein du Conseil de L'U.M.R.C.Q.. Les recommandations de la Municipalité sont : monsieur Roger McCaughry, préfet de la M.R.C. des Etchemins et monsieur Fernand Huot, préfet de la M.R.C. de l'Amiante.

ENGAGEMENT D'UN INSPECTEUR MUNICIPAL

La Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud veut confier le travail d'inspecteur municipal à quelqu'un d'autre que monsieur Yves Laflamme. Ce dernier a remplacé monsieur Gonzague Lamonde par défaut. Ce remplacement était par intérim en attendant de trouver quelqu'un qui dispose de plus de temps et surtout qui a des connaissances en urbanisme. Le travail d'inspecteur municipal à St-François de la Rivière du Sud en est un à temps partiel occasionnel. Bref, cela peut représenter environ six heures de travail par semaine car bon an mal an, environ 100 à 125 demandes d'émission de permis sont confiées à l'inspecteur. Naturellement, les périodes les plus achalandées sont : le printemps, l'été et l'automne.

Pour l'instant, le Conseil adopte une résolution où officiellement il est signifié que des gestes concrets seront faits afin de dénicher un nouvel inspecteur municipal. La façon dont le Conseil va procéder n'est pas définie ainsi que la rémunération accolée à un poste de ce genre.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud veut offrir le poste d'inspecteur municipal à quelqu'un d'autre en remplacement de monsieur Yves Laflamme qui est à ce poste par intérim;

ATTENDU QUE le poste à combler à la Municipalité est un poste à temps partiel occasionnel;

ATTENDU QUE le poste à combler d'inspecteur municipal exige un minimum de connaissances en urbanisme (zonage, lotissement et construction);

ATTENDU QUE la façon de procéder pour dénicher notre personne recherchée n'est pas encore clairement définie et le sera ultérieurement ;

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE le Conseil de la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud établira une stratégie sur la façon de procéder (annonces dans les journaux, c.v., entrevue et autres) pour trouver un remplaçant à l'inspecteur municipal par intérim actuel soit monsieur Yves Laflamme.

LIGNES SUR LE CHEMIN

Différentes sections des chemins appartenant à la Municipalité devront être relignées. Ce travail sera exécuté le printemps prochain. Le Conseil veut essayer de réaliser ce lignage de concert avec St-Pierre de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer ce qui réduirait sensiblement les coûts. D'ici là, soyez extrêmement vigilants au volant de votre véhicule. Cet automne, l'emphase a été mise sur les panneaux de signalisation.

BIBLIOTHEQUE

Résolution pour permettre d'aller en appel d'offres dans les médias pour l'aménagement de la bibliothèque municipale dans la sacristie.

ATTENDU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud a un projet d'aménagement de la bibliothèque municipale dans la sacristie;

ATTENDU QUE plans et devis ont été préparés par les architectes Fontaine et Gauthier et qu'ils sont terminés;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt pour la réalisation de ce projet est déjà approuvé par le Ministère des Affaires Municipales, donc nous permet de procéder immédiatement;

ATTENDU QUE pour l'adjudication de contrats supérieur à 50 000.00 \$ pour des municipalités de moins de 5 000 habitants oblige celle-ci à procéder par soumissions publiques;

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE le Conseil de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud donne son approbation à aller en appel d'offres par soumissions publiques comme l'exige l'article 935 du code municipal et mandate le secrétaire municipal de s'occuper de la publication de la dite annonce.

CONTRAT DE DENEIGEMENT

La Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a signé un contrat de déneigement avec le Ministère des Transports. Ce dernier couvre à partir de l'église de St-François jusqu'au Quatre-Chemins, la montée St-François au complet jusqu'à la 132 à Berthier-sur-Mer. Bref, cela représente une longueur de 5.88 Kilomètres. Dans le contrat, la durée de la saison est du 08 Novembre 1994 au 31 Mars 1995 inclus. Après quoi, il retourne au Ministère des Transports de faire déneiger ces 5.88 Kilomètres.

Hors, comme il arrive fréquemment des tempêtes en Avril et que le déneigement est très pénible, la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud veut adresser une demande au Ministère des transports afin qu'il lui permette de dégager les 5.88 Kilomètres en question après la durée du contrat. Evidemment, les modalités d'entente seraient à fixer mais pour l'instant l'approche de la Municipalité en est une pour l'obtention d'une autorisation. Le but en est fort simple, donner le meilleur service possible aux contribuables de St-François.

CONSIDERANT QU'un contrat portant le numéro 4273-94-4243 a été dûment signé entre les représentants du Ministère des Transports et ceux de la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud le 17 Août 1994;

CONSIDERANT QUE le contrat signé a pour objet le déneigement et le déglacage de la route 228, de la Montée St-François et de la route de St-François dans la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud et de Berthier-sur-Mer;

CONSIDERANT QUE la longueur itinéraire à entretenir représente 5.88 Kilomètres;

CONSIDERANT QUE dans le devis spécial au point 5, il est stipulé que la saison débute le 08 Novembre 1994 et se termine le 31 Mars 1995;

CONSIDERANT QUE dame nature nous envoie régulièrement des précipitations importantes après la date du 31 Mars;

CONSIDERANT QUE le déneigement se fait difficilement après le 31 Mars et occasionne des retards importants aux usagers du réseau routier;

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud est réceptive aux doléances de ses contribuables;

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud est bien pourvu en équipement de déneigement;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,

APPUYE par monsieur Henri Boulet,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud demande au Ministère des Transports l'autorisation en cas de précipitations importantes après la période du 31 Mars 1995, de déneiger et de déglacer afin d'éviter la cohue de protestations soulevées à chaque printemps à cause d'une lenteur à mettre les effectifs du déneigement en place.

QUE si la réponse est affirmative pour l'autorisation à la demande de la Municipalité, des démarches soient entreprises par la suite afin de déterminer le processus et les modalités de fonctionnement afin d'en arriver à une entente qui va satisfaire les deux parties.

LATTES A NEIGE

Le contremaître monsieur Gaston Garant a demandé des prix à quelques endroits pour des rouleaux de lattes à neige et des piquets.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud prenne ses rouleaux de lattes à neige et ses piquets à la Société Coopérative Agricole de St-François.

IL EST PROPOSE par monsieur René Laflamme,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE la présente séance soit ajournée à lundi le 14 Novembre prochain.

La séance se termine à vingt et une heures.

CORRESPONDANCE

- Réception du ministère des Affaires municipales d'un montant de 60 302.00 \$. Ce montant reçu est un paiement tenant lieu de taxes foncières sur les réseaux de télécommunication, de gaz et d'électricité pour l'exercice 1994. Cette somme est calculée à partir des données provenant du rapport financier 1993. En 1993, la Municipalité avait reçue 53 664.00 \$.
- Réception d'un montant de 18 706.00 \$, lequel représente 40% de la subvention autorisée pour la relocalisation de la bibliothèque à la sacristie. Le montant total de la subvention à recevoir est de 46 766.00 \$, donc il restera à toucher 28 060.00 \$.
- Réception du rapport d'analyse Physico-chimique de l'eau potable prise le 25 Août dernier. Le laboratoire conclut que l'eau du réseau de St-François rencontre les normes du Ministère de l'environnement relatives aux articles 4 et 5 du règlement sur l'eau potable.
- Le Cégep de La Pocatière organise le concours d'excellence «devenez entrepreneur». Le cégep veut stimuler l'émergence de projets avec la participation de partenaires. Le cégep a mis en place de la formation facilitant la réalisation d'un plan d'affaires et vérifiant la faisabilité d'un projet. Maintenant, il reste à publiciser le concours sur tout le territoire.

La séance se termine vers vingt et une heures.

Adopté unanimement

JACQUES DUMAS, MAIRE

YVES LAFLAMME, SEC.-TRES.

**JOURS DE FERMETURE
DU SITE D'ENFOUISSEMENT
POUR 1994-1995**

FERMÉ le samedi avant-midi du 26 novembre 1994 au 15 avril 1995 inclusivement et pour les jours fériés suivants:

Le 26 décembre 1994	NOËL
Le 2 janvier 1995	JOUR DE L'AN
Le 17 avril 1995	LUNDI DE PÂQUES

Le 4 septembre 1995	FÊTE DU TRAVAIL
Le 9 octobre 1995	L'ACTION DE GRÂCES

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi:	8 h 00 à 16 h 00 avec une heure de fermeture pour le dîner
Samedi avant-midi:	8 h 00 à 11 h 00

**LES GALERIES DE L'AUTO
MONTMAGNY**



248-2323



248-7877



248-0057

140, 150, 160, boul. Taché O., Montmagny, QC, G5V 3A5

**MARTIN SIMARD
TRANSPORT INC.**

• TRANSPORT GÉNÉRAL
• TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275 ouest, Boul. St-François
Saint-François, Cté Montmagny Qué. G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7789

Ligne directe (418) (819) (514): 1-800-463-8744

J.P. BOLDUC INC.

ASSURANCE GÉNÉRALE

St-François, Montmagny

Lucie Bolduc
C. d'A.Ass.
Rés.: 259-2516

Simon Savoie
C. d'A.Ass.
Rés.: 259-2296

Bur.: 259-7781

Réal Garant, b.a. II. I.

Avocat et procureur

EN PRATIQUE GÉNÉRALE DEPUIS 1966

Droit Civil, Criminel,
Social, Faillite, Divorce...

" La Justice à tarif raisonnable "

BUR.: 77, Avenue de la Gare,
Montmagny, Qc
G5V 2T1

TÉL.: Bur.: 248-0194
Rés.: 259-7581
Télécopieur: 248-0195

UN MESSAGE DE VOTRE CAISSE POPULAIRE

DU NOUVEAU À LA CAISSE POPULAIRE DE ST-FRANÇOIS DE MONTMAGNY

La Caisse populaire de St-François de Montmagny est heureuse d'annoncer la mise en opération de son Guichet Automatique Desjardins. L'inauguration de cet équipement libre-service a eu lieu le 24 octobre 1994.

Le Guichet Automatique Desjardins permet d'effectuer directement et rapidement ses transactions courantes: retraits, dépôts, virements, renseignements sur le solde du compte, paiements de factures de services publics (électricité, téléphone, etc.), mises à jour de livrets et remboursements de la marge de crédit.

L'implantation d'un guichet automatique à la Caisse populaire St-François de Montmagny s'inscrit dans le mouvement d'évolution technologique en cours chez Desjardins et dont l'objectif est d'assurer un service toujours plus rapide et complet à l'ensemble des membres.

Le Guichet Automatique Desjardins est accessible au moyen de la carte Multiservices Desjardins, disponible gratuitement le jour même au comptoir de la caisse.

La carte Multiservices Desjardins donne également accès à l'ensemble des guichets automatiques du Réseau Interac qui compte 13, 000 emplacements à travers le Canada et à plus de 50, 000 guichets automatiques dans une quinzaine de pays du monde.

Le nouveau guichet automatique de la Caisse populaire de St-François de Montmagny est situé au siège social de la Caisse sise au 526 Chemin St-François à St-François de Montmagny et est en fonction 7 jours par semaine, 24 heures par jour.

Les gens intéressés à se familiariser avec le nouveau guichet automatique sont priés de s'adresser au personnel de la Caisse qui se fera un plaisir de leur donner une démonstration complète du fonctionnement de ce nouvel équipement.

Pour informations additionnelles:

Ginette P. Coulombe, conseillère service aux particuliers
(418) 259-7786



Joyeux Temps des Fêtes !

*Nous tenons à remercier
tous nos Clients & leurs Familles
de nous avoir confiés leurs encans.*

*Aussi, nous remercions
tous les membres de notre équipe
pour tout les efforts donnés
à chaque encan pour en faire
une réussite.*

***Les Encans
Boulet inc.***

Alfred Boulet
St-Francois, Montmagny
Tel: 259 7086
Fax: 259 2610

Vente & Adm.: (418) 259-7721
Fax: (418) 259-7725

Québec: 1-800-463-7022
Ontario & Maritimes: 1-800-463-7050

MEUBLES

Morigeau

LTÉE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, QC G0R 2G0

LES PETITES ANNONCES

de l'Écho

Je garderais enfants à la semaine, au domicile des parents. Pour informations:
Tél: 259-2564

Vous avez des petites annonces à faire publier, rien de plus facile. Inscrire votre annonce dans cette espace et déposez celle-ci plus 2.00\$ au bureau municipal, dans la boîte identifiée au journal l'Écho (près de l'entrée).

RÉJEAN CLOUTIER MASSOTHÉRAPEUTE

MASSAGE SUÉDOIS - BAIN TOURBILLON

Nous traitons: • Bursite • Nerf sciatique
 • Tendinite • Mal de dos



Découpez

OBTENEZ

5,00\$

de
rabais

(Valable ddu 1 décembre 94 au 1 janvier 95)

1 coupon par client

Membre de

l'Association des
Massothérapeutes
du Québec

158, Ch. Morigeau
St-François, Cté Montmagny

Pour rendez-vous: **259-2569**

PROMOPRIX

Pierre Martin

534, Ch. St-François O.
St-François - GOR 3A0
TÉL.: 259-7728

TRUCS SANTÉ

PROFITEZ AU MAXIMUM DE VOS REMÈDES

- Pour profiter au maximum de vos remèdes, vous devez les prendre correctement. C'est ce que veut dire l'expression "fidélité au traitement".
- Pour améliorer la fidélité à votre traitement, demandez à votre pharmacien ou à votre médecin de vous expliquer les avantages et les risques possibles rattachés aux remèdes que l'on vous prescrits.
- Posez les questions suivantes à votre pharmacien ou à votre médecin:
 - Quel est le nom du remède? Écrivez-le pour ne pas l'oublier.
 - Qu'est-ce que le remède est censé faire?
 - Quels effets secondaires pourraient survenir?
 - Comment faut-il prendre ce remède? Est-ce que "trois fois par jour" veut dire le matin, le midi et le soir? Devrais-je le prendre avant le repas, avec le repas, ou après le repas?
 - Si les directives disent "aux 6 heures", dois-je me lever la nuit pour prendre mon remède à temps?
 - Combien de temps dois-je prendre mon remède? (Si vous arrêtez dès que vous vous sentez mieux, les symptômes et la maladie peuvent revenir.)
 - Y a-t-il d'autres remèdes, d'ordonnance ou en vente libre, qu'il faut éviter de prendre pendant que je prends celui-ci?
 - Y a-t-il des aliments ou des boissons, comme l'alcool, dont je devrais m'abstenir pendant que je prends ce remède?
- Si vous avez d'autres questions plus tard, appelez le pharmacien ou le médecin. N'essayez pas de "deviner" quand il s'agit de prendre vos remèdes correctement.

Pour de plus amples renseignements sur la fidélité au traitement - consulter son pharmacien

Pierre Martin

LIVRAISON GRATUITE



La Caisse Populaire
de St-François de
Montmagny

J'ai un REER
qui travaille *et j'obtiens
un meilleur rendement
en diversifiant
les échéances de mes dépôts* avec brio!



La caisse populaire
Desjardins

*J'ai
un conseil!*

**ÉPARGNE et
PLACEMENT
Desjardins REER**

Si vous cherchez un REER qui convient parfaitement à vos désirs, à vos moyens et à vos ambitions... sachez que les REER personnalisés de votre caisse Desjardins forment la gamme de REER la plus complète qui soit sur le marché.

La Caisse Populaire
de St-François de
Montmagny

Siège social
526, chemin St-François
Ouest
Saint-François (Québec)
GOR 3A0
Téléphone (418) 259-7786
Fax (418) 259-7787
LÉON JALBERT
DIRECTEUR

Desjardins l'incroyable force de la coopération